



# MAZÈRES LEZONS



## Édito

### AMI SI TU TOMBES...

Depuis bientôt douze mois la vie quotidienne est bouleversée. Une vague, une fausse trêve estivale... Puis l'assassinat de M. Samuel Paty. Abject. Insupportable. Intolérable. Puis une deuxième vague...

Mercredi 11 novembre. La cérémonie du Souvenir de l'Armistice du 1918 est limitée à six personnes autour du Monument aux morts.

Derrière nos masques, nous rendons hommage aux soldats morts pour la France lors de tous les conflits, à nos militaires du 5ème RHC morts cette année lors d'opérations au Mali. Nous avons une pensée pour notre fidèle ancien combattant et porte-drapeau M. Francis Sablé qui nous a quittés il y a quelques jours à peine. Nous évoquons le souvenir de M. Samuel Paty qui est mort parce qu'il défendait le principe de Laïcité à l'école de la République. Nous sommes tristes.

Nous fleurissons le monument et nous chantons la Marseillaise, la gorge nouée. Nous déplorons que le confinement empêche les écoliers de CM2 d'être présents comme il est de tradition dans notre commune, pour qu'ils apprennent ce devoir de Mémoire. Nous sommes tristes.

Mais au moment de nous quitter, c'est avec émotion que nous apprenons que les enfants de CM2 sont venus la veille, le mardi 10 novembre, autour de ce monument aux morts avec leur Instituteur. Grâce à leur enseignant, le souvenir du sacrifice de nos aînés a bien été transmis à ces écoliers, pour qu'ils comprennent que dans l'horreur de la guerre nos anciens ont sacrifié leur vie pour la Liberté, pour la mère-Patrie, pour la France.

Nous nous quittons le cœur moins lourd. Un rayon de soleil perce les nuages, comme une lueur d'espoir.

Seule l'éducation peut faire reculer l'obscurantisme, l'extrémisme, le radicalisme. Au moment où un enseignant est assassiné parce qu'il enseigne à ses collégiens la Laïcité si chère à notre Patrie, à notre République, saluons les milliers d'enseignants qui poursuivent résolument leur mission de transmission du savoir.

« Ami si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place » (\*)

Les vacances de Noël approchent, si attendues, si espérées, et si redoutées aussi dans le contexte sanitaire.

Difficile de se retrouver en famille en évitant les embrassades quand on est restés des mois sans se voir... Difficile de limiter le nombre de convives et de respecter sans faute les gestes barrières... Difficile de concilier ces moments de fêtes avec la prudence indispensable pour protéger les êtres qui nous sont chers.

Mais il nous faut tenir bon encore quelques mois, au moins le temps qu'un vaccin soit accessible à tout un chacun pour enfin nous libérer de ces gestes-barrières, de ces masques, de l'isolement, de l'asphyxie économique et son cortège de catastrophes individuelles ou collectives.

Chers Mazérois, je souhaite vivement que 2021 soit pour chacun et chacune d'entre vous l'année de l'espoir et de la sérénité retrouvés, je souhaite vivement que 2021 nous permette de renouer avec des rendez-vous conviviaux et chaleureux dans nos familles et dans notre village, dans tous les cercles de notre vie quotidienne.

**Passez de bonnes fêtes, recevez mes meilleurs vœux et... restez prudents !**

(\*) Le Chant des Partisans, l'hymne de la Résistance.

Votre Maire,  
Monique SÉMAVOINE

## BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT

Vous aimez l'activité physique ? Vous aimez notre environnement naturel ? Alors **VOTEZ** et **FAITES VOTER** autour de vous pour le projet Mazérois n°1-82 sur [www.budgetparticipatif.fr](http://www.budgetparticipatif.fr) Seuls les **3 premiers projets** seront réalisés, alors tout le monde se mobilise !

# Joyeux Noël & Bonne Année !



# Promesses tenues !

## 1 Ralentissement de la circulation sur la RD 209

→ Sur l'avenue Mortimer de Lassence les travaux sont réalisés par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques pour sécuriser la vie des riverains contre la vitesse excessive.



## 2 Isolation des combles des logements communaux

→ Six appartements communaux vont faire l'objet de travaux d'isolation thermique sous les combles de l'ensemble bâti en 1984 et qui abrite La Poste, la crèche, la bibliothèque et le Centre social.

Aujourd'hui ces logements peuvent être qualifiés de « passoires thermiques » dans lesquels les hivers sont rudes et coûteux, et les étés étouffants.

La commune a adhéré au service de « Conseil en Énergie partagée » pour ensuite confier au SDEPA (Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques) une mission complète d'accompagnement avec le diagnostic, les études de faisabilité, les devis, ainsi que la recherche de financements.



**Grâce à cet accompagnement du SDEPA**, pour un montant total de travaux qui s'élèvera à 3 804 €, le reste à charge pour la commune sera de seulement 721 €.

**En effet la Commune va recevoir les aides suivantes :**

- 1635 € par la prime écologique des Certificats Économie d'Énergie ou CEE (\*)
- 1250 € par une convention avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- 198 € par le SDEPA qui prend en charge la TVA.

La Commune a retenu un isolant en laine de coton, matériau très efficace pour isoler du froid et de la chaleur, très durable (50 ans) et fabriqué à partir de textiles recyclés.



(\*) Les CEE ne sont pas une subvention de l'Etat, mais c'est un mécanisme mis en place par ce dernier pour que les fournisseurs d'énergie, considérés comme des « pollueurs », financent des travaux qui vont permettre de réduire les émissions de CO2. Ce sont donc les fournisseurs d'énergie qui paient.

# Famille & Jeunesse

## Accueil de Loisirs pour les enfants

Bien loin de l'idée de la simple « garderie », l'Accueil de Loisirs offre aux enfants, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires un véritable épanouissement pour leur intégration dans la société.

Dans le cadre de sa politique familiale, en 2008 la nouvelle municipalité a fait le choix d'élargir l'offre instaurée depuis 1981 à destination des enfants de 7 à 13 ans avec une nouvelle offre complémentaire d'accueil maternel de loisirs à destination des tout-petits de 3 à 6 ans.

Le fonctionnement du Centre de Loisirs est confié par la Commune, par délégation, au Centre Social. Il est financé principalement par la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Dans ce cadre un « Contrat Enfance-Jeunesse » pluriannuel d'objectifs et de co-financement est signé entre la Mairie et la Caisse d'Allocations Familiales, pour le développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes.



## Bourses en faveur des étudiants

Chaque année universitaire, la Commune octroie à tous les étudiants Mazérois qui bénéficient d'une bourse d'enseignement supérieur versée par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, une bourse communale complémentaire d'un montant de 110 €.



## « Rue du Lavoir »

C'est le nom que le Conseil municipal a choisi de donner à une toute nouvelle voie créée pour desservir quatre nouvelles habitations et qui débouche sur la rue Sully... juste en face du vieux Lavoir qui veille sur l'Arriou.



## COUPE DE BOIS 2020/2021



Comme chaque hiver, la mairie propose aux Mazérois intéressés une vente de bois de chauffage sur pied ou coupé, pour alimenter poêles et cheminées.

À cet effet, 10 lots ont été constitués sur des parcelles communales.

**Chaque lot est vendu au prix unitaire de 25€**, majoritairement des platanes, un chêne et divers frênes, noisetiers et acacias.

**RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS À LA MAIRIE**  
05 59 06 56 61 le matin,  
ou [mairie@mazeres-lezons.fr](mailto:mairie@mazeres-lezons.fr)

## « COUP DE POUCE VÉLO » : PROLONGATION JUSQU'AU 31 MARS 2021

Pour inciter encore les Français à faire le choix du vélo pour leurs déplacements, le Ministère de la Transition écologique a annoncé le 30 novembre la **prolongation du « coup de pouce vélo » jusqu'au 31 mars 2021**.

En effet, ce dispositif - qui devait prendre fin le 31 décembre 2020 - consiste en la **prise en charge jusqu'à 50 euros de la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs agréés référencés**. Profitons de ces trois mois de prolongation pour remettre sur roues nos vieux vélos oubliés au fond du garage !

LISTE DES PROFESSIONNELS AGRÉÉS SUR  
[www.coupdepoucevelo.fr](http://www.coupdepoucevelo.fr) + code postal



## LE BROYAGE DES VÉGÉTAUX, C'EST BON POUR LE JARDIN !...



Si vous y êtes éligible, le **broyage solidaire** des encombrants végétaux est un service de la Communauté d'Agglomération qui s'adresse **aux personnes de plus de 70 ans, aux bénéficiaires des minimas sociaux et aux personnes en situation de handicap**. Il permet de faire broyer les branches à domicile par une association d'insertion et de profiter directement des bénéfices du broyat sous forme de paillis ou de compost pour votre jardin.

Pour en savoir plus : [www.pau.fr](http://www.pau.fr)

Si vous remplissez les critères du « broyage solidaire » énoncés ci-dessus, l'opération de broyage des branches peut être réalisée à domicile, sur rendez-vous, par l'associations locales d'insertion « **Pépinière Environnement** » : 05 59 33 92 35.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Une tarification sociale est en vigueur dans la limite d'une opération de broyage de 2 à 10 m<sup>3</sup> par foyer et par an :

- Si l'intégralité du broyat est réutilisée à domicile : 15 € pour moins de 1m<sup>3</sup>, 30 € pour plus de 1m<sup>3</sup> de broyat.
- 1m<sup>3</sup> de broyat est réutilisé à domicile, le reste est évacué : forfait 40 €.
- Si l'intégralité du broyat est évacuée, coût de l'opération : 25 € pour moins de 1m<sup>3</sup>, 50 € pour plus de 1m<sup>3</sup>.

**Les personnes non éligibles au broyage solidaire** sont invitées à s'engager dans une démarche écoresponsable en broyant les encombrants végétaux chez eux, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un professionnel :

• **Par vous-même** : vous pouvez broyer vous-même vos branches coupées et fabriquer ainsi votre paillis et votre compost ! C'est simple et c'est gratuit : l'Agglo de Pau vous prête le broyeur qui vous attend au Centre social de Mazères sur réservation... une petite session de formation et hop c'est parti !

• **Par un professionnel** : la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) se sont associées pour proposer aux entreprises d'élagage et d'entretien de jardins de s'engager dans une démarche de progrès à travers une charte d'engagement. Pour découvrir la liste des signataires de la Charte, appelez l'Agglo, la Mairie, ou bien consultez le site de l'agglo, [www.pau.fr](http://www.pau.fr) (<https://www.pau.fr/allmedias/docs/Liste-signataires-charte-paysage.pdf>)

Si aucune de ces solutions ne vous convient, en cas de surplus de déchets de jardin, les déchetteries vous permettent de déposer gratuitement jusqu'à 10 m<sup>3</sup> par semaine.



Brûler les déchets de jardin à domicile est passible d'une amende de 450 €. Le dépôt sauvage d'encombrants végétaux est également passible d'une amende. Mais le dépôt en déchetterie est gratuit !

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Cher.e.s concitoyen.ne.s,

Plus que jamais, nous tenons à vous souhaiter une bonne nouvelle année, pleine de retrouvailles, de joie et d'avenir souriant. Que ce vaccin nous permette de nous réunir, de revivre socialement, familialement et professionnellement. Le groupe écologiste, social et solidaire restera à vos côtés pour relayer vos demandes et proposer des réformes. Viser la résilience en encourageant l'installation de producteurs locaux. Mettre en place un budget participatif pour renforcer les liens et favorisant les initiatives citoyennes. Ensemble, nous voulons inventer des solutions concrètes car, sans se faire d'illusions sur les divergences et le peu de poids que nous avons au sein de cette démocratie, nous serons les semeurs de graines d'un avenir meilleur, fraternel et durable.

## LE MOT DE LA MAJORITÉ

À toutes les pages de ce numéro, vivez l'écologie du quotidien



• La Commune vous invite à voter pour le « **Parcours Santé Nature de la Saligue** » qui proposera des agrès tous publics sur 3 parcours différenciés et de découverte des saligues : **Projet n° 1-82** sur le [www.budgetparticipatif64.fr](http://www.budgetparticipatif64.fr) (Cf. p1)

• La Commune lance avec le SDEPA l'**isolation des combles** des logements communaux avec un **matériau bio-sourcé en laine de coton recyclé** à partir de chutes de textiles (Cf. p2)

• La Commune organise **des coupes de bois de chauffage** (Cf. p2)

• La Commune met à disposition **2 tricycles à assistance électrique gratuitement** sur simple réservation (Cf. p3)

• L'Agglo vous prête un **broyeur pour transformer vos végétaux** en compost ou paillis (Cf. p3)

• L'Agglo vous invite à **garder le rythme du « Défi tri » des emballages** (Cf. p4)

Anne CHAUVANCY  
Déléguée à la Qualité de Vie

## À chacun son vélo

PAU Capitale Numérique

Jusqu'à  
**200€\***  
ÉCONOMISÉS

RDV CHEZ UN VÉLOCISTE  
Visite Gratuite  
dans les 6 premiers mois  
PARTENAIRE ENGAGÉ

16 NOV. > 18 DÉC. 2020

Achetez le vélo  
qui vous ressemble

Offre valable pour l'achat d'un vélo pliant, vélo à assistance électrique (VAE), vélo cargo  
\*Consultable sur [www.pau.fr](http://www.pau.fr)

Pour les habitants des 37 communes de Pau Béarn Pyrénées Mobilités

PAU MOBILITÉS Dépôt du dossier sur [Pau.fr](http://Pau.fr)

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées lance "**l'Aide à l'Achat d'un Vélo**" pour les habitants des 31 communes dont celle de Mazères-Lezons pour des Vélos à assistance électrique, Vélos cargos et Vélos pliants. Cette aide est valable à partir **du 16 novembre 2020 jusqu'au 18 décembre 2020**, pour toute facture présentée datant de moins de 6 mois et, pour un achat chez un des « partenaires engagés ». (*liste sur [www.pau.fr](http://www.pau.fr)*)

**REPRISE DE L'OPÉRATION AU PRINTEMPS**  
Une fois que l'enveloppe budgétaire consacrée à cette première période sera consommée, **le demandeur sera inscrit sur liste prioritaire pour la prochaine session au printemps 2021**.

Il sera alors recontacté par les services de Pau Béarn Pyrénées Mobilités 15 jours avant l'ouverture de celle-ci. L'effet rétroactif de l'aide sur 6 mois garantira l'éligibilité des factures d'une session à l'autre.

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.pau.fr](http://www.pau.fr) - « **démarches en ligne** »

ou bien au Service Guichet Unique,

Hôtel de Ville,

Place Royale - 64000 Pau - 05 59 27 85 80

**Et n'oubliez pas : la Mairie met gratuitement à la disposition des Mazérois 2 tricycles à assistance électrique, à réserver sur simple appel téléphonique, au plus tard le matin veille du jour J.**

# CHANGEMENT DE COLLECTE DES BACS À PARTIR DU 1ER JANVIER

« Défi tri »

**2020** → **2021**  
**COLLECTE DES BACS JAUNES : GARDEZ LE RYTHME DU TRI**



Au passage de 2020 à 2021, deux semaines impaires se suivent !

Semaines n°53 et n°1

Si en 2020 votre bac était collecté en semaine impaire, il sera collecté en semaine paire en 2021 et inversement. (voir au dos)

**PAU** BÉARN PYRÉNÉES  
 Communauté d'Agglomération

[www.pau.fr](http://www.pau.fr)



Semaine **50**

Semaine **51**

Semaine **52**

Semaine **53**

Semaine **01**

Semaine **02**

Semaine **03**

Semaine **04**

**SI VOTRE BAC ÉTAIT COLLECTÉ EN 2020 :**

✓ Les semaines paires : il sera collecté les semaines impaires en 2021

✓ Les semaines impaires : il sera collecté les semaines paires en 2021

Continuez à sortir votre bac jaune au même rythme, tous les 15 jours.

Continuez à trier et à réduire vos déchets même pendant les fêtes !

Télécharger votre mémotri 2021 sur [www.pau.fr](http://www.pau.fr)

Le service de collecte des déchets vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !

**PAU** BÉARN PYRÉNÉES  
 Communauté d'Agglomération



## 📅 L'Agenda

La deuxième vague de la pandémie de Covid19 prolonge les annulations des rendez-vous habituels : Cet automne le voyage des aînés d'octobre a été annulé, tout comme la soirée Théâtre en novembre... Le Concert du Nouvel An et le repas annuel des Aînés doivent être également annulés. La cérémonie des vœux de la Municipalité prévue fin janvier ne sera maintenue que si les rassemblements d'une jauge supérieure à 120 personnes redevient autorisée dans les salles publiques.



## ❤️ le Carnet

### Naissances

- Daniella ELANGA
- Lya PETIT

### Décès

- Marie-Louise MARTIN (née ANDELO PALACIOS)
- Hélène LAPINE (née NÉBOUT)
- Raymond LOUSTAU
- Marthe CAZENAVE-LACROUTS (née MINVIELLE)
- Gilbert GIMENEZ
- Claudine PILLOY (née BOHÉ)



## 📅 Memento

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Police secours : 17
- Médecin :
- Dr Jobert : 05 59 06 52 02
- Pharmacie Beth-Ceü : 05 59 06 54 05
- Maison de retraite Saint-Léon : Vallée Heureuse : 05 59 06 13 22
- ENEDIS (sécurité dépannage) : 0 810 333 364
- GRDF (sécurité dépannage) : 0 810 433 065
- SUEZ : Urgences 24h/24 0 977 429 437
- Bureau de Poste : 05 59 06 68 60

- Presbytère : 05 59 06 64 77
- Centre social : 05 59 06 68 70
- Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13
- École maternelle : 05 59 06 60 55
- École primaire : 05 59 06 51 23
- Bibliothèque municipale : 05 59 06 80 54
- Mairie : 05 59 06 56 61 30 av. du Général de Gaulle 64110 Mazères-Lezons [mairie@mazeres-lezons.fr](mailto:mairie@mazeres-lezons.fr) [www.mazeres-lezons.fr](http://www.mazeres-lezons.fr)
- Téléphone d'urgence Mairie : 06 50 078 078
- Permanence Mairie :
- Premier samedi du mois : de 10h à 12h



**CODID-19 & BÉNÉVOLAT : ON CONTINUE !**

## Un grand merci aux bénévoles

qui offrent leur concours dans le cadre d'un dispositif d'aide aux courses pour les personnes isolées et/ou âgées, fragiles et/ou vulnérables.

Les bénévoles doivent avoir moins de 65 ans, ne pas vivre avec une personne vulnérable, sont disponibles pour faire les courses aux heures creuses afin de réduire les contacts au maximum.

## Afin de ne pas mettre en danger les bénévoles potentiels eux-mêmes

comme le déconfinement permet de sortir faire ses courses soi-même, permet les déplacements pour aider ses proches, les demandes d'assistance **sont examinées au cas par cas.**

## Pour offrir ou demander de l'aide,

appelez la mairie le matin au

**05 59 06 56 61,**

ou bien écrivez à

**[mairie@mazeres-lezons.fr](mailto:mairie@mazeres-lezons.fr)**

et laissez vos coordonnées téléphoniques pour un contact direct.